

Circuit des souterrains de Le Quesnoy

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Un magnifique circuit permettant de découvrir les souterrains des remparts de Le Quesnoy tantôt par le haut, tantôt par le bas ainsi que les jardins. Prévoyez une lampe de poche.

 Durée	1h 05	 Difficulté	Moyenne
 Distance	3,68 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	7 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	8 m	 Commune	Le Quesnoy (59530)
 Point haut	133 m	 Région	Avesnois
 Point bas	118 m		



Trace n° 22518168



Description

Se garer sur le parking situé au croisement entre le Faubourg Fauroeux et la Route de l'Étang, au bord dudit étang.

(D/A) Au sortir du parking, tournez à gauche et dirigez-vous vers la Porte Fauroeux pour entrer dans la ville. Passez sous le passage couvert gauche réservé aux piétons de la Porte Fauroeux. Tournez à gauche avant l'office de tourisme. Prenez à gauche le chemin qui monte pour accéder aux remparts. Tournez à gauche puis à droite, passez la grille et entrez dans le souterrain. En face, revenez sur le sentier et suivez-le à gauche. Arrivez à la Caserne Tournefort (sur votre droite) et au kiosque Place du Jeu de Balle. Derrière ce dernier, se trouve le Château Marguerite de Bourgogne. Dirigez-vous vers la statue de la Dame aux chiens

(1) Descendez à gauche dans les remparts. *Notez à droite le jardin de la paix belge.* Suivez le sentier de droite et continuez la descente. Tournez à droite, passez une passerelle en bois et suivez le sentier bordé d'arbres. Passez à gauche du théâtre de verdure et du mur des fusillés. À une fourche, obliquez à gauche et contemplez sur votre droite le jardin de la paix néo-zélandais depuis le haut. Empruntez la passerelle en bois à droite. Suivez le sentier en cailloux. Tournez ensuite à gauche et notez l'entrée du souterrain en briques rouges Baudouin l'Edifieur (à l'intérieur une vanne est couverte avec une grille). En sortant, tournez à gauche, puis encore à gauche et suivez le sentier en terre (notez à gauche la Tour Baudouin l'Edifieur. Suivez légèrement par la droite sur le sentier enherbé puis engagez-vous à gauche l'entrée du souterrain fantôme. Attention à la tête - Allumez votre torche - Possibilité de longer la muraille pour éviter ce souterrain, le plus long du circuit.

Tournez à gauche et suivez le virage à gauche pour sortir de ce souterrain. Descendez à droite et revenez dans les remparts où vous êtes déjà passés puis prenez le sentier de gauche vers le mur des remparts comportant une ouverture en haut d'un escalier. Longez le fossé en empruntant l'allée en herbe, passez un petit pont en bois puis un second sur la gauche. Prenez l'escalier, entrez dans le souterrain - ancien système de vannes - sortez par la petite porte - Attention à la tête - Atteignez la Rue Roger Salengro. Notez le beffroi en face. Reprenez aussitôt l'escalier à droite - découvrez le jardin des hortensias, longez-le, passez les deux casemates portant la date 1889 et arrivez au jardin du souvenir néo-zélandais (territoire néo-zélandais ; mémorial avec table de lecture.

(2) Empruntez le souterrain en briques en face - Attention la tête - Vous êtes déjà passés à proximité de cet endroit, descendez le sentier de droite, continuez tout droit, le sentier grimpe un peu. En sortant, arrivez Rue de la libération, allez en face en traversant au passage piétons. Ignorez l'escalier à gauche (Étang du Fer à Cheval sur la gauche). Descendez aussitôt à gauche (attention aux racines). Avant l'escalier, empruntez le souterrain à droite (attention la tête). En sortant, suivez le sentier à gauche. Descendez l'escalier à droite et suivez le chemin balisé GR® et PR®. Arrivez devant deux ouvertures de casemate : s'engager dans la casemate de gauche et tournez tout de suite à gauche à l'intérieur. En sortant, continuez tout droit sur le sentier. Au carrefour, continuez tout droit sur le sentier. Au bout, tournez à droite (à droite, la demoiselle de la porte de Valenciennes. Arrivé à la route pavée, dirigez-vous à droite vers la Porte de Valenciennes (Monument FFI).

Points de passages

 **D/A Parking Porte Fauroeux - Étang du Pont Rouge**

N 50.245703° / E 3.642175° - alt. 126 m - km 0

 **1 Dame aux chiens**

N 50.245394° / E 3.637085° - alt. 130 m - km 0.57

 **2 Jardin du souvenir Néo-Zélandais**

N 50.246108° / E 3.631162° - alt. 122 m - km 1.23

 **3 Porte de Valenciennes**

N 50.25137° / E 3.636435° - alt. 122 m - km 2.33

 **4 Rue Victor Hugo**

N 50.248468° / E 3.640759° - alt. 131 m - km 3.13

 **D/A Parking Porte Fauroeux**

N 50.245696° / E 3.642208° - alt. 125 m - km 3.68

(3) Traversez la route et descendez l'escalier à gauche, vous êtes en bas de la porte. Dirigez-vous tout droit. Tournez à droite avant le Boulevard de la Comète et passez dans la pelouse entre les sapins derrière les habitations. Passez entre les deux buttes de terre, et tournez à droite. Entrez dans le souterrain en pierre à gauche et descendez les escaliers, continuez tout droit vers la sortie. En sortant, prenez à gauche le sentier. Au pied du rempart face à vous vous apercevez une porte, dirigez-vous vers celle-ci et entrez (allumez votre torche) et empruntez l'escalier. En sortant, prenez à droite le souterrain en briques daté 1832. Arrivez derrière Lowendal, tournez à gauche et dirigez-vous tout droit vers la bibliothèque municipale. Allez tout droit Rue Tour Clémence

(4) Traversez au passage piétons la Rue Victor Hugo et tournez à gauche. Traversez la Rue des Écoles au passage piétons, passez la Porte de La Flamengrie. Descendez à droite dans les remparts. Face à deux escaliers, prenez celui de gauche. Passez sous le passage voûté pour accéder par le haut des remparts. Empruntez à droite le petit passage voûté en briques (à droite vue sur l'étang et la Porte Fauroeux). Tournez à gauche, prenez les escaliers à gauche. En haut du sentier, tournez à droite. Sortez Rue Léo Lagrange et suivez-la à droite pour retrouver le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Circuit balisé par la commune ;

Conseils : portez des chaussures fermées, prévoir une lampe torche pour parcourir les souterrains.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-souterrains-de-le-quesnoy/>

En savoir plus :

Email : annie.troten.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

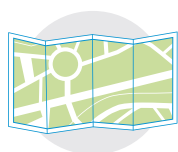
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



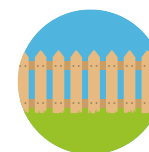
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



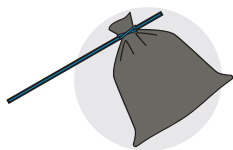
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.